Par M. Greene, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant les opérations découlant de la Loi sur l'aide à la production du charbon pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 173, S.R.C., 1952, modifiée en 1959.

Par M. Greene,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office fédéral du charbon pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'Office fédéral du charbon, chapitre 86, S.R.C., 1952.

Par M. Greene,—Rapport (en français et en anglais) de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, ainsi que les comptes et états financiers de ladite société certifiés par l'auditeur général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Greene,—Budget d'établissement de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C. 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1968-823, en date du 30 avril 1968, approuvant ledit budget. (Texte anglais)

Par M. Greene,—Budget d'établissement revisé de l'Eldorado Mining and Refining Limited pour l'année se terminant le 31 décembre 1968, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1968-917, en date du 8 mai 1968, approuvant ledit budget. (Texte anglais)

Par M. Greene,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 21(1) de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, chapitre 11, S.R.C., 1952.

Par M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine,—État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1967, concernant la construction par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, de certaines installations terminus dans la ville de Toronto et le voisinage et estimation des dépenses pour 1968, conformément à l'article 10 de la Loi sur le terminus des Chemins de fer Nationaux à Toronto, chapitre 26, Statuts du Canada, 1960. (Textes français et anglais)

Par M. Hellyer,—État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1967, et montant estimatif des dépenses pour 1968, sous le régime du chapitre 7 des Statuts du Canada, 1960-1961, concernant la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir du mille 72.6 de la subdivision de Kiask Falls, jusqu'à la propriété de la Mattagami Lakes Mines, canton de Galinée, dans la province de Québec, conformément à l'article 8 de ladite loi. (Textes français et anglais)

Par M. Hellyer,—État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1967, et montants estimatifs des dépenses pour 1968, sous le régime du chapitre 56 des Statuts du Canada, 1960-1961, concernant la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis un point situé à proximité de Grimshaw, dans la province d'Alberta, vers le nord jusqu'au Grand Lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest, conformément à l'article 9 de ladite loi. (Textes français et anglais)

Par M. Hellyer,—État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1967, et montant estimatif des dépenses pour 1968, sous le régime